

# La COVID-19

## Contrer l'ingérence électorale dans un environnement pandémique

Tout au long de 2020, les signataires de l'Appel de Paris pour le principe « DÉFENDRE les processus électoraux », qui est codirigé par l'Alliance for Securing Democracy (ASD), le gouvernement du Canada et Microsoft dans le cadre de l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace, ont organisé une série d'ateliers multipartites qui portaient tous sur un sujet essentiel lié à la prévention de l'ingérence dans le processus électoral. Voici un premier aperçu des principales observations dégagées par les intervenants au cours de ces ateliers. Une vue d'ensemble plus détaillée des pratiques exemplaires qui en sont ressorties paraîtra au début de 2021.

**Une pandémie peut aggraver les inquiétudes concernant l'ingérence électorale en raison d'un potentiel accru de désinformation, des craintes concernant la sécurité autour du vote et de la possibilité d'un manque de personnel pour les processus et les équipes essentielles au vote. Voici quelques-unes des pratiques exemplaires que nous avons entendues de la part des parties prenantes au sein du gouvernement, de l'industrie, des médias et de la société civile pour contrer l'ingérence dans une pandémie.**



### Trouver un équilibre entre des priorités concurrentes

- Veiller à ce que la cybersécurité ne soit pas mise de côté en raison d'autres problèmes liés à la pandémie.



### Inoculer le public

- Pour contrer les incertitudes liées à la pandémie qui pourraient être exploitées par des acteurs malveillants, toutes les parties prenantes doivent travailler ensemble pour faire connaître les processus de vote et les éventuels retards dans la communication des résultats.
- Les parties prenantes doivent également mobiliser et former des partenaires locaux de confiance pour soutenir cette sensibilisation. Cela est particulièrement important pour les groupes vulnérables, dont le nombre peut augmenter en cas de pandémie.



### Tirer parti des technologies de vote, mais de manière réfléchie

- Les gouvernements doivent investir dans des technologies de vote qui contribuent à protéger la participation électorale et à accroître la confiance des électeurs dans des crises comme les pandémies.
- Ces technologies doivent être largement accessibles et sécurisées, et complétées par des sauvegardes sur papier si elles ne sont pas contrôlables.



### Adopter des approches de vote hybrides et sur mesure

- Les gouvernements doivent adopter des approches de vote adaptées à leurs communautés, éventuellement en combinant le vote en personne, le vote par correspondance et le vote portable. Cela ne doit pas être forcément une approche universelle.



### Plan d'urgence

- Les organes de gestion des élections doivent disposer d'un plan de communication complet et rapidement applicable dans des situations où un élément du système électoral est compromis. Ils doivent également disposer d'un « plan B » prêt à être déployé.



### Évaluer l'incidence

- Toutes les parties prenantes, en particulier la société civile, doivent soutenir ou mener des recherches pour aider à mesurer l'incidence des efforts déployés pour contrer l'ingérence dans un environnement pandémique.